

Évaluation des effets à long terme

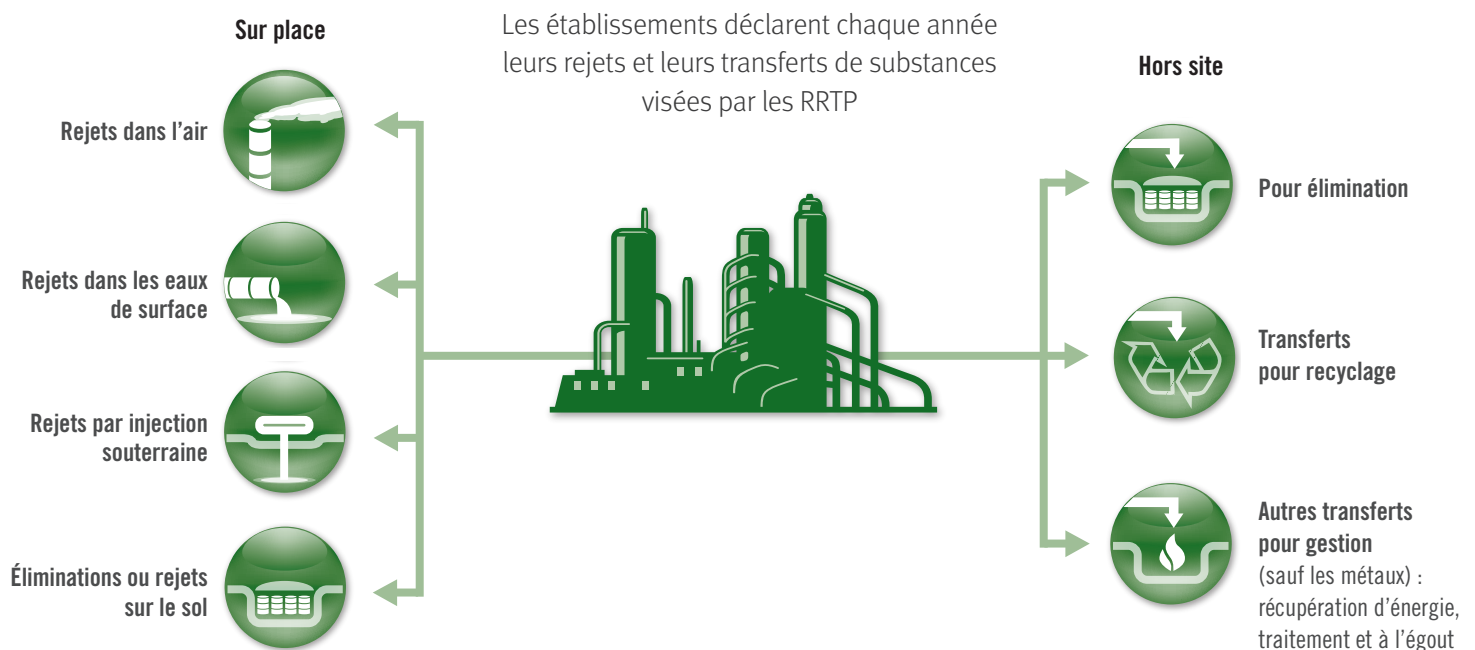
du Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (de 1995 à 2015)

Le projet ayant donné lieu à l'instauration du Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) a donné suite à l'engagement que le Canada, le Mexique et les États-Unis ont pris en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), un engagement consistant à améliorer la qualité et la comparabilité des données du Registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) de chacun de ces trois pays. Cette démarche consiste à améliorer les méthodes de collecte et de gestion des données ainsi que les communications électroniques et les analyses afin :

- 1) de surveiller efficacement les rejets de polluants industriels à l'échelle de l'Amérique du Nord;
- 2) d'élargir l'accès à l'information et de renforcer son utilisation en vue de mettre sur pied des activités fructueuses de prévention et de réduction de la pollution.

Depuis 1995, dans le cadre du projet de RNARTP, la CCE s'est concentrée sur la compilation, l'analyse et la diffusion de données et d'informations sur les quantités, les sources et la gestion des polluants industriels en Amérique du Nord, au moyen du site Web *À l'heure des comptes en ligne*, de la série de rapports *À l'heure des comptes* et d'activités de mobilisation des intervenants.

Rejets et transferts de polluants en Amérique du Nord



En 2018, la CCE a commandé un rapport d'évaluation des effets à long terme du projet en examinant le rendement et les résultats obtenus au cours des 20 premières années de sa mise en œuvre, à savoir de 1995 à 2015. Cette évaluation visait à mettre en évidence les effets à long terme des objectifs du projet, tels que les énoncent diverses résolutions du Conseil et d'autres décisions connexes. Le rapport d'évaluation conclut qu'il a eu des effets positifs dans les trois domaines suivants :

- La gouvernance et le renforcement des capacités.
- La participation, la sensibilisation et l'accès à l'information du public.
- La promotion de la prévention et de la réduction de la pollution.

Chaque gouvernement nord-américain administre un RRTP auquel les entreprises industrielles déclarent annuellement leurs données sur les rejets et les transferts de polluants dans l'air et dans l'eau, sur le sol et dans le sol (par injection souterraine), ainsi que sur leur recyclage, leur traitement et leur élimination définitive. Le projet de RNARTP de la CCE facilite l'accès du public à ces données grâce à leur compilation et harmonisation, ainsi que leur diffusion sur le site Web *À l'heure des comptes en ligne* et dans la base de données consultable. Les analyses des données et des renseignements connexes au rapport *À l'heure des comptes* permettent également au public de mieux connaître l'origine et la gestion des polluants industriels à l'échelle nord-américaine.

La méthodologie de la présente évaluation comprend un examen des données empiriques et statistiques sur l'utilisation des rapports *À l'heure des comptes* et d'autres publications, des résolutions du Conseil de la CCE et d'autres décisions importantes, de même que des activités prévues dans les plans opérationnels durant la période s'étendant de 1995 à 2015. De plus, la CCE a mené des entrevues avec neuf personnes qui participent ou ont participé directement à la mise en œuvre du projet, ainsi qu'un sondage auprès de 55 personnes qui ont assisté aux réunions publiques organisées périodiquement par les responsables du projet.

Les secteurs industriels nord-américains fournissent l'énergie, les matériaux et les produits que nous utilisons tous les jours. Ils produisent également des polluants qui doivent être gérés.



MANGANÈSE*



CHROME*



PLOMB*

Visitez le site Web *À l'heure des comptes en ligne* de la CCE pour explorer les données sur les polluants déclarées par près de 30 000 installations industrielles dans l'ensemble de l'Amérique du Nord : **cec.org/alheuredescomptes**

* et ses composés

Les deux questions suivantes constituent les principaux éléments de cette évaluation :

Le projet visait-il les objectifs environnementaux fixés en vertu des décisions du Conseil, et donnait-il suite aux tâches et activités énoncées dans les plans opérationnels de la CCE durant cette période de 20 ans?

Les objectifs fixés par le Conseil de la CCE et les engagements qu'il a pris, ainsi que les avis du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE¹ durant cette période, se résument comme suit :

- Améliorer la participation, élargir l'accès et renforcer la sensibilisation du public à l'information environnementale.
- Renforcer les capacités nationales et la comparabilité des données du RRTP recueillies à l'échelle continentale.
- Promouvoir la prévention et la réduction de la pollution au sein de l'industrie nord-américaine.

L'évaluation révèle qu'entre 1995 et 2015, le projet de RNARTP a permis d'atteindre les deux premiers objectifs, mais il a donné des résultats mitigés en ce qui concerne le troisième. Les statistiques du site Web et les commentaires des utilisateurs montrent que les outils et les données accessibles dans le site *À l'heure des comptes en ligne* leur ont été très utiles, particulièrement en ce qui a trait aux régions transfrontalières. Par ailleurs, les analyses détaillées du rapport *À l'heure des comptes*, notamment celles publiées au cours des dix dernières années, ont permis au public d'être mieux informé sur les rejets et les transferts industriels. Cette prise de connaissance ne s'est pas limitée aux sources et à la gestion des polluants industriels, mais aussi à une plus grande sensibilisation aux démarches de certains secteurs industriels, y compris aux efforts de prévention de la pollution et au rôle que les consommateurs jouent en matière de durabilité de l'environnement.

Les efforts soutenus déployés depuis 20 ans pour compiler et harmoniser les données provenant d'environ 30 000 établissements industriels dans la base de données du site *À l'heure des comptes en ligne* ont nécessité de nombreuses collaborations entre les programmes nationaux des trois pays, ce qui a suscité une amélioration importante de la qualité et du contenu des données ainsi que de leur comparabilité. Ces améliorations sont le fruit de mesures de renforcement des capacités, notamment de l'instauration de l'obligation de déclarer les rejets et les transferts dans le cadre d'un RRTP au Mexique, de la collaboration trinationale en matière de qualité des données (particulièrement en ce qui concerne les données aberrantes et les transferts transfrontaliers), et d'une approche sectorielle en matière de profil de polluants qui a mobilisé des représentants du secteur industriel.

Le projet a-t-il atteint les bénéficiaires et le public visés, et comment ont-ils utilisé les renseignements recueillis le cas échéant

Le public cible comprend un large éventail d'intervenants préoccupés par la pollution industrielle et la durabilité de l'environnement, dont l'industrie, les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), le milieu universitaire et la population. Le site Web *À l'heure des comptes en ligne*, la base de données consultable, et des fonctions comme l'outil de recherche sur les bassins hydrographiques et l'interface cartographique ont contribué à élargir l'accès du public aux données nationales et trinationales. Les utilisateurs ont formulé des commentaires positifs sur des outils et des analyses particulièrement utiles, tels que la catégorisation des polluants d'intérêt commun (p. ex., les substances cancérigènes connues ou présumées), des aperçus graphiques des données et des renseignements contextuels supplémentaires sur les déclarations de rejets et de transferts (p. ex., une baisse de leur quantité).

Les renseignements ont servi diverses fins comme l'indiquent les commentaires des intervenants. Par exemple, les trois gouvernements ont utilisé les données pour cerner les problèmes éventuels de conformité des établissements industriels et évaluer les exigences en matière de déclaration; les ONG se sont fondées sur les renseignements pour mener leurs propres analyses et appuyer leurs homologues sur le continent; l'industrie (p. ex., les producteurs de pâtes et papiers) les a utilisés pour évaluer les déclarations de ses établissements ainsi que l'efficacité de la chimie non polluante et d'autres mesures de prévention de la pollution.

1. Les résolutions du Conseil et les avis du CCPM qui ont orienté le projet de RNARTP pendant cette période sont les suivants : la résolution no 95-08 : *Accès du public à l'information environnementale*; la résolution no 97-04 : *Promotion de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP)*; la résolution no 00 10 : *La santé des enfants et l'environnement*; l'avis du CCPM au Conseil no 11-03 : *La gestion des déchets électroniques en Amérique du Nord*.

Réussites

L'une des principales réussites du projet réside dans les progrès importants réalisés au chapitre de l'harmonisation et de l'intégration des données des trois RRTP nord-américains, lesquels diffèrent en fonction de leur cadre de réglementation, de leurs seuils de déclaration et des secteurs industriels qu'ils visent. Le projet a néanmoins permis de produire un ensemble de données continentales consultables en ligne et d'intégrer des analyses dans les rapports *À l'heure des comptes*. Voici des exemples de réussites dans les trois domaines ciblés :

a) *L'accès à l'information, la sensibilisation et la participation du public*

L'un des principaux effets positifs du projet a été la mise en place du programme obligatoire de RRTP du Mexique, lequel a contribué à sensibiliser la population mexicaine aux problèmes que peuvent poser les polluants industriels. Les réunions organisées au cours de la période visée ont permis de constituer des réseaux entre les ONG canadiennes, mexicaines et américaines, et d'aider les ONG mexicaines à savoir comment elles pouvaient participer aux consultations sur leur RRTP national.

Les renseignements analysés dans les rapports *À l'heure des comptes* ont été mentionnés dans d'autres rapports et dans des articles de presse. Par exemple, le volume 14 du rapport, qui présente un aperçu des données du RNARTP de 2005 à 2010, a été salué comme la première étude visant à caractériser de façon compréhensible les rejets et les transferts de polluants industriels en Amérique du Nord².

b) *La gouvernance et le renforcement des capacités*

Outre l'efficacité du projet en vue de renforcer les capacités d'instauration d'un RRTP à déclaration obligatoire au Mexique, la collaboration trinationale nécessaire afin de produire et de publier l'ensemble de données des rapports *À l'heure des comptes* s'est avérée tout aussi importante en ce qui concerne l'harmonisation des procédures de compilation et de traitement des données nationales, car les trois pays disposent désormais d'un calendrier de publication similaire.

Les discussions qui ont eu lieu lors des réunions publiques cadrant avec le projet ont eu de nombreux autres effets. Par exemple, lors d'une réunion publique en 2014, des représentants d'ONG ont soulevé le manque de données sur le secteur minier au Mexique. Cette question a suscité une rencontre en 2015 avec des représentants du secteur minier des trois pays et la décision d'inclure une analyse des caractéristiques connexes dans le prochain rapport *À l'heure des comptes*. La rétroaction du secteur minier et l'information contenue dans le rapport final ont révélé une lacune importante dans les exigences de déclaration au Mexique, ce qui explique la rareté des données sur ce secteur.

Les programmes nationaux indiquent aussi régulièrement que la rétroaction des intervenants de la CCE contribue à l'amélioration de leurs propres sites Web, outils et activités de sensibilisation.

c) *La promotion de la prévention et de la réduction de la pollution*

Grâce à un ensemble de données trinationales plus complètes, plus comparables et plus exactes, ainsi qu'aux analyses de données du rapport *À l'heure des comptes*, le projet de RNARTP a fourni des renseignements importants sur les questions environnementales et leur relation avec les rejets et les transferts industriels de polluants. Cela comprend de l'information sur les lacunes importantes dans les données continentales, par exemple sur les installations pétrolières et gazières, ce qui limite la connaissance des charges de polluants dans l'environnement.

L'attention médiatique centrée sur le rapport *À l'heure des comptes* a donné lieu à une surveillance accrue des activités industrielles par le public, les ONG et l'industrie. La capacité des secteurs industriels de comparer les données provenant d'établissements semblables en Amérique du Nord leur permet d'évaluer les intrants de matières et les possibilités de réduire les frais d'exploitation et les rejets toxiques.

Au cours de la période de 2000 à 2006, les données compilées et analysées dans le cadre du projet ont servi à appuyer des efforts déployés à l'échelle nord-américaine relativement à la santé des enfants et à l'environnement. La CCE a publié deux rapports³, fondés sur les données des RRTP du Canada et des États-Unis (aucune donnée n'étant disponible au sujet du Mexique à ce moment-là) concernant l'exposition des enfants à des produits toxiques comme le plomb.

2. La Presse, 1 October 2014. Montreal: Canada: <http://www.lapresse.ca/environnement/pollution/201410/01/01-4805339-premier-portrait-global-des-rejets-polluants-en-amerique-du-nord.php?utm_catégorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B9_environnement_263_accueil_POS1>.

3. Voir la page <<http://www3.cec.org/islandora/fr/item/2174-special-report-toxic-chemicals-and-childrens-health-and-environment-in-north-summary>>.

À l'heure des comptes rassemble les données déclarées par les établissements industriels aux registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP) du Canada, du Mexique et des États-Unis.

Explorez les données RRTP nord-américains à l'aide des outils ci-dessous ↓



Consultez la base de données principale



Explorez les transferts transfrontaliers



Créez des graphiques sommaires



Cartographiez les données

Défis

La présente évaluation des effets à long terme du projet met également en relief les défis auxquels il a donné lieu, notamment les suivants :

- Le manque de ressources financières et humaines de la CCE et, parfois, des programmes nationaux (en particulier, le programme de RRTP du Mexique). Bien que cela ait limité la capacité de la CCE d'entreprendre certaines activités, dont la mobilisation de l'industrie dans le cadre d'activités de prévention de la pollution, le Secrétariat de la CCE a pu, dans une certaine mesure, mobiliser d'autres ressources (par exemple, le personnel technique participant au contrôle de la qualité des données nationales).
- La comparabilité des données, en partie parce que chaque programme de RRTP s'est amélioré au fil du temps afin de répondre aux besoins nationaux. Cependant, la collaboration dans ce domaine est également entravée par le manque de ressources, ce qui limite les efforts consistant notamment à établir le profil des polluants du secteur industriel et à évaluer les déclarations sectorielles, à savoir des activités qui pourraient contribuer à étayer les obligations de déclaration destinées à accroître la portée des RRTP et, conséquemment, leur comparabilité sur le plan continental.
- Un troisième défi important a eu trait au maintien de la mobilisation des intervenants grâce à des réunions et à d'autres activités de sensibilisation. Les réunions publiques périodiques se sont avérées essentielles à la participation des intervenants aux travaux de la CCE, ou dans le cadre d'efforts parallèles ou d'autres activités découlant des échanges au cours de ces réunions. Toutefois, le manque de ressources a entravé le maintien de cette participation essentielle des intervenants.

Recommandations

Comme il fallait s'y attendre, l'une des principales recommandations formulées par les répondants à l'enquête et les personnes interrogées dans le cadre du présent rapport d'évaluation a trait à la nécessité de disposer de ressources supplémentaires pour appuyer la participation des intervenants de l'industrie, des ONG, des gouvernements nationaux et régionaux, du milieu universitaire et des médias à la mise en œuvre des principales mesures du *Plan d'action pour l'amélioration de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) en Amérique du Nord*⁴, publié en 2014. Ce Plan d'action a découlé d'un atelier de deux jours au cours duquel les intervenants ont discuté de la meilleure façon d'améliorer la portée, la qualité et la comparabilité des RRTP nord-américains, et ce, afin de favoriser la connaissance de la quantité de rejets de polluants industriels et des décisions responsables prises en matière de prévention et de réduction de la pollution. Ces recommandations sont regroupées sous dix thèmes comportant des mesures précises, dont les suivantes :

- Entreprendre des échanges d'informations entre les trois pays sur questions suivantes :
 - Les substances qui suscitent des préoccupations communes et qui répondent aux critères communs de déclaration aux RRTP, en mettant l'accent sur les polluants qui suscitent le même type de préoccupation, à savoir ceux classés par ordre de priorité dans les évaluations nationales (p. ex., les gaz à effet de serre) et ceux associés aux activités industrielles visées.
 - L'augmentation du nombre de secteurs industriels concernés sur le continent, en veillant notamment à l'application uniforme des codes industriels.
- Établir un « programme-défi » à l'intention du secteur industriel afin de promouvoir la prévention de la pollution et la durabilité de l'environnement, semblable au programme 33/50 de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États Unis, ou au Programme Accélération de la réduction / élimination des toxiques (ARET) du Canada qui ont connu du succès.
- En collaboration avec les organismes de statistique et de cartographie, élaborer des couches de données afin de renforcer la capacité des utilisateurs à interpréter les données des RRTP, établir des partenariats avec l'industrie et les organismes scientifiques, concevoir des outils numériques, et planifier la formation du public et des associations journalistiques afin qu'ils puissent utiliser facilement ces données.
- Déterminer les priorités en matière de développement durable à divers échelons, mettre l'accent sur la façon dont les données des RRTP pourraient appuyer l'élaboration de plans d'action, et mettre sur pied un mécanisme d'échange de pratiques exemplaires et de réussites afin d'instaurer des méthodes durables au sein de l'industrie.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont établi la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Organisme intergouvernemental, la CCE rassemble des citoyens et des spécialistes d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des milieux universitaires et du secteur des affaires pour concevoir des solutions permettant de protéger l'environnement nord-américain tout en favorisant un développement économique durable. On trouve de plus amples renseignements au www.cec.org/fr.

Les activités de la CCE sont réalisées grâce au soutien financier du gouvernement du Canada, par l'entremise d'Environnement et Changement climatique Canada, du gouvernement du Mexique, par l'entremise du Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) et du gouvernement des États-Unis, par l'entremise de l'Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement).

4. Voir la page <<http://www3.cec.org/islandora/fr/item/11583-action-plan-enhance-comparability-pollutant-release-and-transfer-registers-prtrs-fr.pdf>>.